



Dettes occasionnées avant mariage quel régime? responsabilité

Par **PhillAmir**, le **10/08/2012** à **03:20**

Bonjour,

Je vais me marier dans quelques mois et je voudrais savoir quel régime matrimonial je dois choisir afin de préserver ma future épouse des dettes en cours.

Je rembourse sans soucis les sommes empruntées mais je ne souhaite pas que ma future épouse soit contrainte de le faire au cas où il m'arriverait quelque chose.

Merci pour votre aide et conseils.

La question peut aussi s'adapter à mon fils unique en cas de mon décès ? devra t-il continuer à rembourser ?

Merci pour votre aide et conseils.